



Jeudi 18 mars 2021

LA VILLE SOUTIEN L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À BÈGLES

La Ville de Bègles soutien les initiatives locales pour la transition énergétique citoyenne : elle met de nouveau à disposition de la société citoyenne Solévent les toitures de ses bâtiments communaux, pour y installer des panneaux solaires et produire de l'énergie renouvelable. Une nouvelle centrale photovoltaïque, en partie financée par les citoyens, sera prochainement installée sur les toits d'une école municipale.

En 2019, la Ville a passé avec Solévent une convention d'occupation de 250m² du toit de l'école béglaise Marcel Sembat, permettant, sous réserve de maintenance, l'installation d'une centrale de 120 panneaux photovoltaïques. Depuis sa mise en service, en juin 2020, **25 000 kWh d'électricité citoyenne renouvelable ont été produits**, soit l'équivalent de la consommation d'un foyer pendant 8 ans.

Suite à ce succès, la Ville a décidé de soutenir le projet de Solévent d'installer **une nouvelle centrale photovoltaïque, sur les toits de l'école municipale Gambetta**. Cette dernière sera 3 fois plus grande que celle installée à l'école Sembat.

Pour en financer une partie, la SAS à fonctionnement coopératif Solévent lance **une levée de fonds auprès des citoyens**, jusqu'à fin mai. L'objectif est de récolter 20 000 €, soit 20 % du coût de la centrale. La prise de participation se fait par l'achat d'actions, dès 50 €, qui permettent d'obtenir 1 voix, quel que soit le montant de son investissement. Ce geste citoyen permet de relocaliser la production d'énergie renouvelable.

La Ville offre ainsi la possibilité aux acteurs locaux de **reprendre la main sur la production de leur énergie**, avec une gouvernance coopérative, transparente et démocratique.

Une remise de chèque symbolique, dans le cadre du versement de la première redevance à la Ville est organisée
vendredi 26 mars à 11h30, à l'école Gambetta, à Bègles.